

Contact

COMMUNE DE NEAUFLES-SAINT-MARTIN

ZOOM SUR

Sommaire

Conseil Municipal p 2-3 Budget 2023 p 3-4 Rappels réglementaires p 5 Vie locale p 6-8

Aménagements/travaux p 8
Retour sur évènements p 8-10
Evènements à venir p 10-12

Numéros utiles p 14

Partages p 14-15

Nos amis les bêtes p 16

Restons en llen

Mairie 19 rue St-Martin 27830 Neaufles St-Martin



02 32 55 00 04



Mairie.neaufles@yahoo.fr



Mairie Neaufles-Saint-Martin



Panneau Pocket



Lundi de 9h00 à 12h00

Mardi jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30

Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

ARMADA 2023



Le CCAS vous propose une croisière
d'une heure à l'occasion de
l'Armada de Rouen
Le samedi 10 juin 2023
(modalités d'inscription page 12)

LE MOT DU MAIRE

Chères Neaufléennes, chers Neaufléens,

Comme de tradition en mars dernier, le Conseil Municipal a voté le budget annuel.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget. Nous avons décidé, suivant notre engagement, de ne pas augmenter les taux d'imposition mais, indépendamment de notre volonté, l'Etat augmentera les bases de 7,1%.

Nous avons fait face et poursuivons notre tâche avec le même état d'esprit : servir au mieux les neaufléennes et neaufléens.

En élus responsables, avec les services municipaux, nous allons travailler pour réduire la consommation énergétique des bâtiments, de l'éclairage public et des fluides.

Je tiens à remercier l'équipe municipale qui m'entoure pour son travail et son investissement au quotidien, animée par une passion, l'intérêt du service public.

Dans ce bulletin vous pourrez découvrir des animations qui seront prochainement proposées aux habitants avec en point d'orgue la sortie à l'ARMADA proposée par le CCAS, un événement exceptionnel qui a lieu tous les quatre ans.

Il faut saluer l'investissement des membres du CCAS et des associations dynamiques, pour leur engagement et sans lesquels un programme aussi riche ne pourrait vous être proposé.

A votre écoute, l'équipe municipale poursuit son action en toute responsabilité pour le développement et la qualité de vie de notre commune.

Les beaux jours sont là et vous allez de plus en plus profiter de vos jardins. Pour le plaisir et le confort de tous veillez à éviter les nuisances.

Je vous souhaite une bonne lecture.

ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2023*

Validation du compte de gestion

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, approuvent le compte de gestion 2022.

Validation du compte administratif 2022

Hors de la présence de Monsieur le Maire, l'ensemble du Conseil Municipal approuve le compte administratif 2022.

Affectation des résultats 2022 sur 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter au budget 2023 les résultats 2022 comme suit :

Excédent à reporter en recette d'investissement : 57 065.14 €

Affectation de l'excédent reporté en fonctionnement : 280 092.23 €

Soit un excédent de fonctionnement global cumulé au 31.12.2022 de 337 157.37 €

Vote du budget primitif 2023

M. le Maire présente le budget étudié en commission. Les membres du Conseil Municipal décident par 11 voix Pour et 3 Abstentions d'arrêter le budget 2023 comme suit :

Section de fonctionnement : 1 157 149.23 € en dépenses et en recettes

Section d'investissement : 349 103.16 € en dépenses et en recettes.

Soit un montant global de 1 506 252.39 € en dépenses et en recettes.

Versement des subventions aux associations

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le montant des subventions proposées par M. le Maire.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2023

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, maintiennent le taux d'imposition pour 2023. Les élus refusent l'augmentation de la part communale du taux d'imposition.

Fixation des durées d'amortissement des biens

La mise en place de la nomenclature comptable et budgétaire implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations. Après délibération, et à l'unanimité, les élus adoptent le principe de l'amortissement au prorata temporis et fixent les durées d'amortissement par nature de biens à 10 ans.

Validation du règlement intérieur pour les agents de la commune

La commune de Neaufles-St-Martin a établi un règlement intérieur relatif à l'organisation et aux conditions de travail s'appliquant à l'ensemble du personnel communal.

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 11.10.2022, après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil Municipal décident d'adopter ce règlement intérieur et de le communiquer à tous les agents.

Convention d'inspection Hygiène et sécurité du personnel des collectivités et des EPCI.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer une convention avec le centre de gestion de l'Eure pour la mise à disposition d'un agent chargé d'assurer une fonction d'inspection dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Modification d'ouverture au public des horaires de la mairie à compter du 1er mai 2023

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, valident les nouveaux horaires de la mairie proposés par M. le Maire.

Création d'un poste d'agent de maitrise

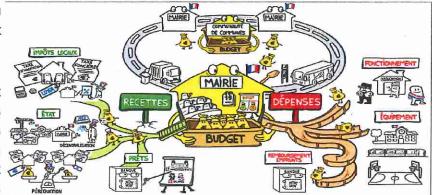
Considérant la nécessité de créer un poste d'agent de maitrise à temps complet au sein du service technique, les membres du Conseil, à l'unanimité, approuvent la création d'un poste permanent à compter du 1er mai 2023.

*L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable sur le site de la Mairie et sur les panneaux d'affichage face à la Mairie.

BUDGET 2023

Lors de la dernière réunion, les élus du Conseil Municipal ont voté le budget 2023.

Dans un contexte particulièrement sensible, certaines dépenses explosent comme l'énergie, le coût des repas de cantine (non répercuté sur la facture des parents), les matériaux et produits d'entretien et bien d'autres



choses encore. Aussi, les élus ont fait le choix de restreindre certains postes budgétaires non essentiels plutôt que d'augmenter les impôts.

De ce fait, certains investissements programmés cette année sont reportés, tel que le jeu extérieur pour enfants prévu espace Michel Strohm ou la réfection de la toiture du clocher de l'église.

La priorité s'est portée sur la sécurité à l'intérieur de notre village avec la pose de ralentisseurs et le marquage au sol ainsi que la poursuite de la mise en place d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS) à l'école.

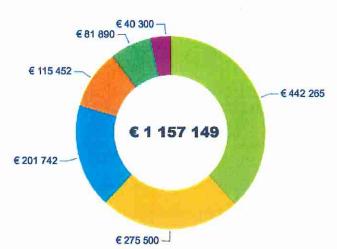
Par ailleurs, notre cimetière nécessite à court terme une extension qui nous contraint à aménager un nouveau terrain.

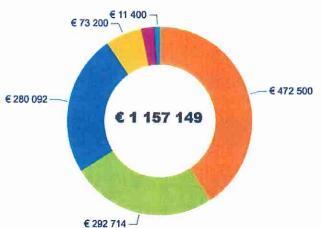
Nous avons l'obligation de maintenir notre programme d'enfouissement des réseaux conventionné, avec le Syndicat d'électricité de l'Eure.

Dans un souci d'économie d'énergie le Conseil Municipal a souhaité poursuivre le changement d'ampoules ancienne génération par des LED sur l'éclairage public.

Vous trouverez à la suite la répartition budgétaire 2023.









Dépenses Investissement

Ralentisseurs/Marquages au sol

Achat et Aménagement Nouveau Cimetière

Travaux A Laurent/Vernon

Emprunts & Depots_cautionnements

Huisseries scolaire

LEDS (Eclairage public)

Puisarts Rue Senecaux & Mr Vitrant

Aménagement PMR

Alarme Mairie/Stores/Ordinateur

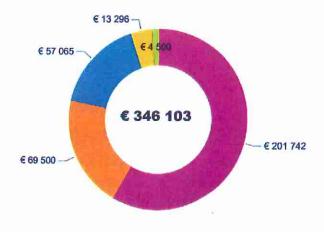
Mise aux normes Ecole & PPMS

Bome à incendie

Nivellement Parc Nature

Limiteur de Bruit Salle des Fêtes





Recettes Investissement

Virement de la section de fonctionnement (recettes)

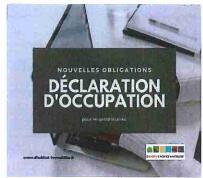
Dotations, fonds divers et réserves

Solde d'execution d'investissement reporté

Subventions reçues PMR & Agence postale

Opération Transfert entre sections

RAPPELS RÈGLEMENTAIRES



OBLIGATION DÉCLARATIVE POUR LES PROPRIETAIRES

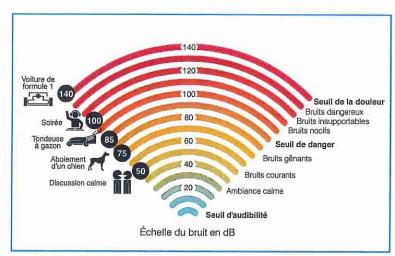
Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023. À partir du 1er janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr. Les explications avec service-public.fr

Si vous rencontrez des difficultés à remplir ce document, n'hésitez pas à venir à l'accueil de la mairie.

RÈGLEMENTATION CONTRE LES NUISANCES SONORES



Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité



sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, etc... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ; Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ; Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

OBLIGATIONS LÉGALE ET MORALE ENVERS SON ANIMAL

UN ANIMAL, C'EST UN MEMBRE DE LA FAMILLE À PART ENTIÈRE... ON L'AIME, ON LE RESPECTE ET ON LE PROTÈGE.



Le propriétaire d'un animal est responsable des troubles que son compagnon peut causer. Les sanctions infligées peuvent aller d'une amende à une condamnation pénale si l'animal a mordu, blessé ou est à l'origine d'un accident de voiture.

Le propriétaire, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- Le surveiller et de ne pas le laisser divaguer ;
- Nettoyer ou enlever ses excréments ;
- S'assurer que son animal ne génère pas de nuisances et troubles au voisinage.

Nous déplorons que l'espace Michel Strohm soit, malgré nos rappels au civisme, souillé d'excréments non ramassés.

Si cet incivisme devait de nouveau être constaté, la Mairie se verrait dans

l'obligation d'interdire son accès aux chiens par arrêté municipal.

Il est inconcevable que dans les espaces dédiés à la promenade, des personnes se retrouvent les chaussures souillées. Le dernier exemple en date : la chasse aux œufs où malheureusement des enfants en ont fait les frais.



VIE, LOCALE

ACCUEIL MAIRIE

Le service administratif de la Mairie se réorganise.

A compter du mardi 2 mai 2023, vous devrez vous présenter à l'accueil au rez-de-chaussée pour tout renseignement, retrait et dépôt des dossiers d'urbanisme ou retirer les imprimés nécessaires à vos démarches administratives. Les règlements de la cantine se feront également au rez de chaussée.

Cet accueil accessible à tous, regroupant également l'agence postale communale, est ouverte au public aux horaires suivants:

Lundi de 9h00 à 12h00,

Mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h30

Mercredi et samedi de 9h00 à 12h00.

Vous pourrez toujours rencontrer vos élus (Maire ou adjoints) en prenant rendez-vous ou sans rendez-vous uniquement pour les urgences.

APRÈS-MIDI JEUX - OUVERTURE A LA PÉTANQUE

Les beaux jours reviennent enfin l

Le CCAS organise, tous les lundis de 14h00 à 17h30, des jeux en salle. A compter du 16 avril prochain, il vous est proposé des activités extérieures :

Amateurs de pétanque, de ping-pong ou d'échecs venez profiter des équipements sur l'espace Michel Strohm.





Dans une ambiance conviviale, vous pourrez trouver des partenaires pour des parties endiablées. Pour la pétanque munissez-vous de vos jeux de boules.

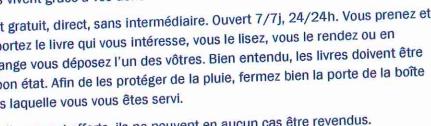
Si toutefois vous n'êtes pas « jeux », nous serons heureux de vous offrir un café ou un rafraichissement lors de votre passage.

FONCTIONNEMENT DES BOÎTES À LIVRES

Comment ça marche ?

Ces boîtes fonctionnent selon le mode de l'échange et du partage de lecture. Elles vivent grâce à vos dons.

C'est gratuit, direct, sans intermédiaire. Ouvert 7/7j, 24/24h. Vous prenez et emportez le livre qui vous intéresse, vous le lisez, vous le rendez ou en échange vous déposez l'un des vôtres. Bien entendu, les livres doivent être en bon état. Afin de les protéger de la pluie, fermez bien la porte de la boîte dans laquelle vous vous êtes servi.





Ce système est fondé sur le civisme et le partage.



Située au Point Noir



Située devant la mairie

PASSAGE À NEAUFLES DES CORRESPONDANTS ALLEMANDS DES COLLEGIENS NEAUFLÉENS



C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli, mercredi 29 mars, les élèves germanistes de 4^{ème} du collège Victor Hugo et leurs correspondants allemands venus de Hambourg.

Pour terminer en beauté une semaine d'accueil riche en événements, les enfants ont pu bénéficier d'une petite fête organisée par quelques parents bénévoles dans la salle Teillard gracieusement prêtée par l'équipe municipale.

Au programme : beaucoup d'échanges, de la musique, des spécialités françaises préparées par les parents et bien sûr du sport sur le terrain multisports de la commune.

La soirée s'est conclue vers 20h avec une dernière photo souvenir avant le long voyage de retour vers l'Allemagne prévu le lendemain.

Les parents d'élèves

SESSION DE COURS D'INFORMATIQUE

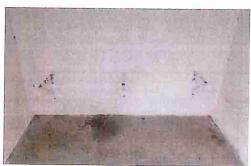
Le 6 avril dernier s'est achevée la session informatique dispensée aux (presque) novices.

Théo, l'animateur a formé ainsi 6 néophytes.

Après 6 séances, les « élèves » sont repartis plus aguerris.



LES CHOSES QUI FÂCHENT!



VANDALISME SUR BIENS PUBLICS

Cette image vous semble certainement étrange, il s'agit d'un des deux abribus délesté de son banc.

En effet, route de Rouen et rue du Bois deux bancs installés récemment par les agents communaux ont été volés.

De nouveaux les ont remplacés. Nous espérons qu'ils resteront fixés aux équerres !!!!

LE RESPECT DES AUTRES



Plus encore qu'à l'habitude, que ce soit sur les réseaux sociaux ou directement en mairie, les délations sur les voisins, leurs travaux, leurs jardins se font de plus en plus fréquentes.

La Mairie dénonce ces ingérences dans la vie d'autrui et conseille à ces personnes, qui se reconnaitront de vaquer en cas d'ennui à des occupations d'intérêt général comme du bénévolat aux restos du cœur ou à la SPA. Mais surtout qu'elles cessent leur activité préférée « se mêler des affaires des autres ». Il y a mille façons de se rendre utile. A bon entendeur...

EXERCICE DE LA BRIGADE CYNOPHILE À NEAUFLES ST-MARTIN



Visite de la brigade cynophile de la gendarmerie mardi 4 avril dernier.

Les alentours de la mairie et particulièrement l'espace Michel Strohm ont servi de terrain d'exercice de chiens pisteurs en cet après-midi ensoleillé.

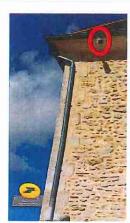


A M É N A G E M E N T S - T R A V A U X

INSTALLATION DE CAMÉRAS VIDÉO







Pour des raisons de sécurité des biens communaux, la mairie s'est dotée de 3 caméras vidéo.

Elles sont installées aux abords de la mairie, de l'école et de l'espace Michel Strohm.

RETOUR SUR ÉVÈNEMENTS

SOIRÉE CHOUCROUTE DU 4 MARS 2023



Les Neaufléens présents ont eu le plaisir de retrouver Francine et Guy Lasalle, anciens commerçants du village. (photo de droite)

Le Comité Neaufles Anim' a accueilli 120 personnes à l'occasion d'une soirée choucroute animée par LIONEL. Encore un joli moment de convivialité, de danse et de festivités.



EXPOSITION DES PEINTRES DE NEAUFLES DU 10 AU 12 MARS 2023







Une nouvelle fois le Salon des Peintres de Neaufles a débuté le vendredi soir par un cocktail offert par la mairie lors du vernissage. Il a attiré de nombreux visiteurs. Comme à l'accoutumée, les œuvres des enfants nous ont ravies.

SOIRÉE CABARET - 25 MARS 2023



La soirée « CABARET » organisée samedi 25 mars dernier a de nouveau rencontré un très beau succès.

Une centaine de personnes est venue profiter d'un diner concert organisé par l'association des parents d'élèves de Neaufles Saint Martin « L'école Buissonnière », avec le soutien de la Mairie et de « Neaufles Anim ».



Au programme : paella servie par des élèves en formation au Lycée Professionnel de Gisors et concert avec l'indispensable Marc Descarrega et son groupe Swing Time, ainsi que le Groupe Soi-Disant qui ont enflammé la salle.

Tous les bénéfices de la soirée serviront, comme pour chaque action menée par l'association, au bien-être des enfants de l'école de notre village : sorties scolaires, matériel...

CINÉ RURAL - 1ER AVRIL



Deux films étaient proposés le 1er avril,

Pattie et la colère de Poséïdon pour les enfants et une comédie : les petites victoires.

Le dessin animé, comme à l'accoutumée a ravi la quarantaine de spectateurs, quant au film « Les petites victoires » les 54 personnes présentes ont adoré ce long métrage à la fois comique et sensible.

CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES - 10 AVRIL 2023



34 petits Neaufléens sont partis à la recherche des œufs de Pâques le dimanche 10 avril dernier. Tous en ont trouvé 5 de couleurs différentes et ont pu récupérer le lapin en chocolat que les cloches avaient déposé dans la cour de l'école. S'en est suivi, pour les plus grands une chasse au trésor. C'est Lylia qui a devancé Arthur; Tous deux ont reçu des jeux de société, les suivants se sont consolés avec du chocolat.



ÉVÈNEMENTS À VENIR

JOURNÉE DES DEPORTÉS LE 30 AVRIL 2023

Journée nationale du Souvenir des Victimes et des Héros de la Déportation



Monsieur le Maire et le Conseil Municipal

vous convient à l'hommage rendu aux personnes déportées

Dimanche 30 avril 2023 à 10h15

Rassemblement devant le Monument aux Morts des Déportés situé à l'angle des rues Alexandre Laurent et Sylvain Sénécaux.

Nous avons un devoir de mémoire.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2023



Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Le Maire et Le Conseil Municipal

ont l'honneur de vous inviter à la commémoration qui aura lieu aux Monuments aux Morts le lundi 8 mai 2023 à 11h00.

Le rendez-vous est fixé à l'angle des rues Alexandre Laurent et Sylvain Sénécaux.

À l'issue de cette cérémonie, un vin d'honneur vous sera offert en salle des mariages.

FOIRE À TOUT - DIMANCHE 14 MAI 2023 - NEAUFLES ANIM'

NEAUFLES SAINT-MARTIN



Emplacement Particuliers 3€/m Professionnels 8€/m

Inscription obligatoire à partir du 8 Avril et avant le 11 Mai

Restauration et buvette réservées à l'association NEAUFLES ANIM

CONTACT 06.63.95.52.58 06.04.09.31.02

NEAUFLES ANIM



L'association Neaufles Anim' organise une nouvelle fois sa Foire à Tout le dimanche 14 mai à partir de 7h30 pour les promeneurs et 6h30 pour les exposants.

Elle aura lieu, comme à l'accoutumée, place de la Mairie, Espace Michel Strohm, une partie de la rue St-Martin (de l'église jusqu'au croisement, une partie de la rue de la Poste et rue Franquette.

La circulation sera modifiée comme suit le dimanche 14 mai de 5h00 à 19h00 :

Interdiction de circulation rue St-Martin (entre la route départementale et la rue du Bois), rue de la Poste, rue Franquette et place de la Mairie.

Circulation en sens unique rue Alexandre Laurent, rue Saint-Martin (entre la place St-Pierre et la rue du Bois), rue du Bois jusqu'à l'intersection de la rue du Vicariat.

(arrêté municipal en date du 7 avril 2023).

Il est demandé aux résidents des rues susvisées de prendre leurs dispositions s'ils doivent utiliser leur véhicule au cours de la journée : les stationner, la veille ou avant l'arrivée des exposants, en dehors du périmètre de la Foire.

A l'occasion de cet évènement, nos amis forains s'installent pour plusieurs jours sur le parking de la mairie pour la plus grande joie des enfants. Pour permettre l'installation des manèges, le stationnement des véhicules est interdit sur la place de la mairie du 9 au 15 mai 2023 (arrêté municipal du 7 avril 2023).

CINÉMA RURAL - MERCREDI 24 MAI 2023 - CCAS

Le Royaume de Naya à 16h00

Par-delà les hautes Montagnes Noires se cache un royaume peuplé de créatures fantastiques. Naya, la nouvelle élue de cette forêt enchantée, rencontre Lucas, un jeune humain égaré dans les montagnes. À l'encontre des règles établies depuis des millénaires, ils vont se revoir... Sortie en salle le 29 mars 2023



Ces séances sont offertes aux Neaufléens par le CCAS.

Elles sont ouvertes aux autres personnes aux tarifs suivants :

4 €/Adulte et 3.50 €/enfant



La vie pour de vral à 18h00

Tridan Lagache a passé sa vie au Club Med, à changer d'amis tous les 8 jours. À 50 ans, il démissionne du club de vacances mexicain où il est né, bien décidé à retrouver, 42 ans plus tard, son grand amour d'enfance, Violette. Il débarque à Paris, naïf et perdu mais heureux d'être hébergé chez Louis, un demi-frère dont il ignorait l'existence. Pour se débarrasser d'un Tridan encombrant, Louis supplie une de ses conquêtes, Roxane, de se faire passer pour Violette que Tridan croit reconnaître au premier regard. Sortie en salle le 19 avril 2023.

CONCOURS DE PÉTANQUE- SAMEDI 3 JUIN 2023 - NEAUFLES ANIM'

Neaufles Anim' vous propose sa 3ème édition du Concours de Pétanque

Le samedi 3 juin prochain à l'espace Michel Strohm (derrière la mairie).

Les inscriptions débutent à 13h30 sur place

5 €/Personne (jeu en doublette formée).

Nombreux lots à gagner, nous vous y attendons nombreux!

Renseignements complémentaires au 06.25.64.59.13



SORTIE À L'ARMADA DE ROUEN AVEC CROISIÈRE SUR LA SEINE - 10 JUIN 2023 - CCAS

L'Armada 2023 se déroulera à Rouen du 8 au 18 juin 2023.

Cet évènement de renommée mondiale accueille les plus grands voiliers du monde.

Environ cinquante géants des mers convergeront vers Rouen.

Le CCAS vous propose une sortie le samedi 10 juin 2023. Départ en car de la place de la mairie à 12 heures 15 pour un retour vers 19 heures 15.



Sur place une croisière sur la Seine est prévue pour tous.

Une autre vision des bateaux (coté Seine) confortablement installés.

Une participation de 10 Euros est demandée par personne quel que soit l'âge. Elle comprend le transport ainsi que la croisière.

Si vous êtes intéressé par l'évènement merci de remplir le coupon-réponse joint au journal.

Le nombre de places étant limité, cette sortie est réservée uniquement aux habitants de Neaufles-Saint-Martin. Ne tardez pas !!!

Les inscriptions seront prises expressément accompagnées du règlement dans l'ordre d'arrivée.

NUMEROS UTILES

Mairie de Neaufles Saint Martin - 02 32 55 00 04

Samu 15 - Pompiers 18 - Gendarmerie 17

Hôpital de Gisors - 02 32 27 76 76

Pharmacie de garde - 3237

Enfance maltraitée - 119

Service aux malentendants - 114

Violences conjugales - 3919

DANS LE RÉTRO

MON ENFANCE À NEAUFLES - CLAUDINE PREVOST



L'article « dans le rétro » ne vous contera pas cette fois un lieu, un métier ou un évènement mais le récit succinct d'une Neaufléenne qui malgré une enfance passée dans des conditions difficiles, n'a pas perdu sa joie de vivre et son optimisme à toute épreuve.

La vie de Claudine débute en 1938 à Neaufles St-Martin dans la vallée où sa famille réside.

Elle évolue entre ses nombreux frères et sœurs. Son père est maçon et sa mère devient garde-barrière à Neaufles Saint-Martin. Claudine a alors 3 ans.

Laissons-lui maintenant la parole.

« C'est depuis notre petite maison de garde barrière, appelée PN5 (ligne Gisors/Etrépagny) située presque face à la Croix Percée qu'avec mes frères et sœurs nous partions chaque jour de la semaine à l'école en galoches. Il y avait beaucoup de route à faire de notre maison jusqu'à l'école des filles Place St-Pierre. Et, nous devions le faire 4 fois par jour car à l'époque la cantine n'existait pas et les écoliers rentraient chez eux à l'heure du déjeuner, c'était difficile de marcher avec des galoches. Le menu était frugal, la quantité n'y était pas vraiment.

Bien souvent, dès le matin, c'est l'estomac vide que nous parcourions le chemin, cueillant au gré des saisons des fruits sur les branches d'arbres de jardins dépassant dans la rue ou nous les attrapions à travers les clôtures de jardins (je peux l'avouer maintenant, il y a grandement prescription ! ...).

Avant d'aller à l'école nous étions chargés de diverses tâches car il fallait aider... Le matin, levés le plus tôt possible pour aller nourrir tous les animaux (cochon, canard, lapin, poule...), on charriait la paille pour refaire leurs « lits ».

Une autres de ces corvées était de puiser dans un puit de l'eau de source et de le transporter à la brouette jusqu'au pré d'un cultivateur pour alimenter en eau ses vaches. C'était très lourd pour des enfants, les récipients contenaient 20 litres chacun. Lorsqu'il faisait froid, je pleurais car mes mains étaient frigorifiées.

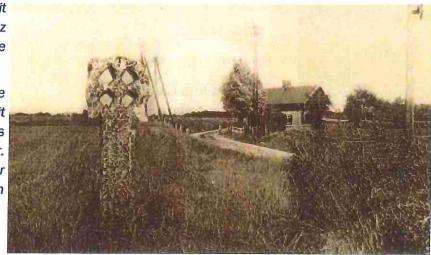
Les ainés de la maison travaillaient aussi pour les autres en faisant des petits boulots : surveillance des moutons, mise au pré, participation à la moisson derrière les moissonneuses batteuses.

Je me souviens que l'on glanait aussi le maïs pour que les poules aient des graines.

Après école jusqu'à 17h00, on jouait un peu dans la cour de l'école. Nous étions assez nombreux. Au retour de l'école, ma mère commandait les courses et nous les récupérions en rentrant de l'école, chez la famille

Fondrille (lait), Mme Jousset qui tenait un café épicerie place St-Pierre, et chez M. et Mme Rigaux, épiciers rue Alexandre Laurent.

On n'attaquait pas les devoirs de suite et pas de goûter non plus, on ramassait d'abord les œufs et vérifiait si les animaux avaient à boire et à manger. Après seulement venait le goûter constitué de pain, de margarine et d'un carré de chocolat.



Ensuite les devoirs sur les genoux assis sur les marches de l'escalier qui montait aux chambres. Nous n'avions qu'une petite table qui était constamment utilisée par d'autres membres de la fratrie.

Puis le repas du soir composé de soupe et d'œufs principalement. Ma mère faisait de temps en temps des crêpes.

Mon père faisait le potager mais nous devions le désherber et récolter les légumes (haricots verts, pommes de terre, carottes, poireaux, tomates, fraises, pommes et on brulait les nuisibles (doryphores).

La maison n'était pas grande. Nous y vivions à 12 personnes dont 10 enfants dans 3 chambres.

Nous n'avions pas d'électricité. Les bougies, lampes à pétrole, lampe à carbure, nous éclairaient.

Pour alimenter la cuisinière à bois nous ramassions les buches sur les lignes de chemin de fer car à l'époque les locomotives fonctionnaient au bois. Dès que les trains passaient on récupérait les fins de bûches jetées, je pense, volontairement par les cheminots.

On aimait aller chercher le lait à la ferme chez Nels car nous aimions les animaux, et il y avait chevaux, cochons et autres. Par contre, j'avais très peur de monter sur un cheval (je ne voulais pas qu'il bouge.).

Bien que, mon père maçon n'était pas homme à aller se plaindre au Maire, M. Waller, ce dernier venait à Noël avec des chocolats et des oranges. Ce qui nous remplissait de joie.

Nous n'avions pas de jouet. Nous récupérions les cordes de mon père maçon pour jouer à la corde à sauter.

Lors de la fête du village nous ne pouvions pas profiter des manèges car nos parents n'avaient pas d'argent.

Le terrain de foot était à proximité de la cité de la croix percée, c'était notre moment d'évasion.

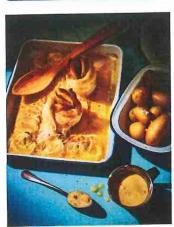
Dès l'âge de 15 ans j'ai travaillé comme tisseuse au Vitrex pendant 14 ans. Il y avait une bonne ambiance de camaraderie.

Même si je n'ai pas vécu une enfance facile, j'ai un souvenir affectueux pour les gens de Neaufles de l'époque car ils nous appréciaient beaucoup, nous les enfants Prevost. »

Aujourd'hui Claudine, connue et appréciée par bon nombre de Neaufléens pour son sourire et sa bonne humeur réside toujours dans notre joli village pour notre plus grand plaisir!

PARTAGES

RECETTE NORMANDE - POISSON À LA NORMANDE



Ingrédients

800g de pommes de terre grenailles

3 pommes

4 PERSONNES

1 oignon doux 4 filets de poisson blanc au choix 20cl de cidre

4.4.4.1.1.1.

1 pincée de cannelle

1 échalote

20g de beurre

₩ 40 MIN.

15 MIN.

3 cuillères à soupe de crème fraîche épaisse

1.Préchauffez le four à 220°/th 7-8.

Lavez, séchez et faites cuire les pommes de terre dans l'eau salée ou à la vapeur.

2.Pelez les pommes et coupez-les en quartiers, puis tranchez-les en fines lamelles. Pelez et émincez l'oignon en fines lamelles.

3.Dans un plat à four, étalez les pommes, ajoutez les lamelles d'oignon, arrosez avec la moitié du cidre, disposez dessus les filets de poisson roulés. Saupoudrez de cannelle, salez et poivrez au moulin et enfournez 20mn.

4.Pendant ce temps, réalisez la sauce : faites revenir l'échalote pelée et ciselée dans le beurre, puis déglacez avec le reste de cidre et ajoutez la crème fraîche. Laissez réduire à petits bouillons 10mn.

5.Dégustez le poisson nappé de sauce et les pommes de terre grenailles.

IDÉE DE BALADE : LE CHÂTEAU DE BIZY (À VERNON)

Le Château

Les différents bâtiments qui composent le Château ont été construits à des époques différentes. Depuis le début des travaux en 1740, les propriétaires successifs ont ajouté, au fil du temps, leur pierre à l'édifice. Le Duc de Belle-Isle, le Duc de Penthièvre ou encore Louis-Philippe, le dernier roi des français, ont participé à la création et à l'embellissement du Château de Bizy.

Du centre de la cour, face aux écuries construites en 1741 par l'architecte Contant d'Ivry pour le Duc de Belle-Isle, il ne faut pas manquer d'admirer la magnifique perspective de fontaines.

Dans les salons, renommés pour leurs boiseries du XVIII et leurs tapisseries des Gobelins de la série des Maisons Royales, des souvenirs du ler Empire sont exposés, réunis par les descendants du Maréchal Suchet, les Ducs d'Albufera. Aujourd'hui, la fille du 5ème duc réside au Château.



Infos pratiques

Le château de Bizy est ouvert du 1er avril au 05 novembre 2023 du mardi au dimanche de 10h/18h.

Tarifs: 9 €/adulte - 5 € de 7 à 18 ans -25 € billet famille 2 adultes et 2 à 4 enfants



Les Jardins

Le parc du Château de Bizy est également classé Monument Historique et propice à une promenade agréable dans un cadre spectaculaire.

Le parc est réparti en deux espaces à découvrir librement:

La Visite des fontaines permet de voir les détails des sculptures qui forment dans leur ensemble une magnifique perspective.

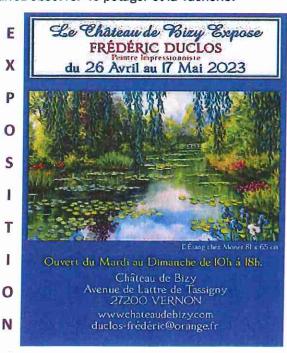
Ainsi, les chevaux marins et celui que l'on surnomme "Gribouille" peuvent être approchés de près.

Suite à la seconde Guerre Mondiale, durant laquelle les fontaines n'ont pas été entretenues, les jeux d'eau n'évoquent aujourd'hui que la splendeur baroque passée du XVIIIe siècle.

La Promenade de Vénus est un ancien jardin à la française.

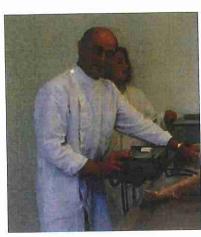
La sculpture Fleuve et le dieu Mars vous y accueillent. Au bout de la promenade, vous allez à la rencontre de la déesse Vénus, qui garde silencieusement le haut de l'avenue des Capucins qui mène le Château de Bizy directement à la Seine.

Le Parc à l'anglaise, vous offre une agréable promenade sous les ombres des nombreux arbres bicentenaires et parfois exceptionnels comme notre Catalpa et nos platanes. En bas du parc vous pourrez observer le potager et la vacherie.



NOS AMIS LES BÊTES

Médecine vétérinaire, une fabuleuse avancée



Faites tout ce qu'il faut pour le sauver, docteur! Les vétérinaires l'entendent souvent cette petite phrase angoissée! en tout temps, ils ont fait leur possible pour soulager, soigner, sauver nos compagnons domestiques, la seule différence c'est qu'à notre époque on peut tenter infiniment plus qu'il y a simplement une quinzaine d'années; la médecine et la chirurgie vétérinaire se sont dotées de moyens sophistiqués voisins de notre médecine à nous.

Mieux diagnostiquer pour soigner juste.

Les animaux ne nous disent pas où ils ont mal, c'est bien connu et pour le savoir il faut un diagnostic précis. Parfois, c'est évident pour le vétérinaire, d'autres fois c'est hélas beaucoup moins simple. Il va alors falloir faire appel

à des moyens d'exploration qui vont conduire avec certitude aux traitements possibles. Presque toutes les cliniques possèdent des appareils sophistiqués, qui en quelques minutes, analysent sang ou urine. Des laboratoires spécialisés reçoivent des prélèvements pour biopsie, contrôles délicats ou cultures microbiennes. On précise la nature d'une tumeur, on explore le système hormonal alors qu'il n'y a pas si longtemps, la prise de sang ne servait qu'à évaluer le diabète ou l'urémie.

Mais le plus spectaculaire actuellement c'est l'utilisation de l'imagerie médicale qui a changé l'abord de certaines pathologies. « voir à l'intérieur ce qui se passe » c'est bien entendu le rêve du clinicien.

La radiographie existe bien sûr depuis longtemps dans une grande partie des cliniques, mais elle connait ses limites et ses insuffisances conduisent comme chez l'homme à utiliser l'échographie, la fibroscopie et, plus spectaculaires le scanner et l'IRM.

C'est grâce aux ultra-sons de l'échographe qu'on sonde tous les tissus mous. On va ainsi repérer de nombreuses anomalies des organes internes et grâce à sa variante, l'échocardiographie, le fonctionnement du cœur de votre animal n'aura plus aucun secret. Déjà de nombreux vétérinaires sont équipés et ceux qui ne le sont pas peuvent faire appel à des centres d'imagerie vétérinaires ou a des confères itinérants, se déplaçant dans les cliniques avec leur matériel.

La fibroscopie permet d'introduire sous anesthésie générale une mini caméra dans les cavités, qu'elles soient digestives ou respiratoires. Elle permet, outre l'exploration de ces régions, de pratiquer des prélèvements et même parfois d'extraire des corps étrangers avalés ou inhalés malencontreusement. Dans ce domaine aussi, tout vétérinaire peut faire appel à un consultant qui vient au cabinet.

Nous sommes allés jusqu'à présent du plus courant au plus complexe, voire plus exceptionnel et nous en arrivons maintenant à des techniques privilégiées assez rares encore, mais de plus en plus utilisées par les vétérinaires : le scanner et l'IRM. Il est certain que vu le prix des appareils, un vétérinaire libéral installé en cabinet, pas plus qu'un médecin généraliste n'a les moyens de les installer dans sa clinique, c'est donc dans des centres d'imagerie ou exceptionnellement dans des hôpitaux vétérinaires ultras modernes que l'on pourra faire pratiquer ce type d'examen.

Ces instruments sont un fabuleux moyen de pénétrer à l'intérieur de l'animal; en deux ou trois dimensions, on obtient des images des os, de divers organes. La cause d'un trouble neurologique comme une paralyse, un accident cérébral, la localisation d'un cancer, l'étude d'un problème orthopédique tout cela devient une promenade... de santé.

Tout cela a un prix mais ne croyez pas que ces examens sont exceptionnels, ces centres ont des rendez-vous longtemps en avance et nombreux sont nos compagnons qui en bénéficient.

(suite dans le prochain Contact).